

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2013-2014**

**ÉTATS FINANCIERS 2013 ET
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'ANNÉE EN COURS
ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES
DU PROCHAIN BUDGET 2015**

**VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**



Le mardi 4 novembre 2014

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	1
2.	ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013	1
	RAPPORT FINANCIER 2013	2
	DETTE À LONG TERME.....	2
3.	RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.....	3
4.	RÉMUNÉRATION DES ÉLUS	3
5.	INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2014.....	4
	5.1 ÉTATS FINANCIERS 2014.....	4
	5.2 INDICATEURS DE GESTION 2013 ET COMPARAISON AVEC 2011 ET 2012.....	6
6.	ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE BUDGET 2015 ET LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017.....	6
	6.1 ORIENTATIONS PRELIMINAIRES.....	6
	6.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017.....	7
	6.3 INDICATIONS PRELIMINAIRES QUANT AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2015.....	8
	CONCLUSION.....	8
	ANNEXE	1

1. INTRODUCTION

**Madame la conseillère, messieurs les conseillers,
Monsieur le directeur général, madame la greffière adjointe,
Chères citoyennes,
Chers citoyens,**

Tel que requis par l'article 474.1 de la *Loi des Cités et Villes du Québec*, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la Ville au moins quatre semaines avant la présentation du budget.

En collaboration avec l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous soumettre et de déposer, pour l'année 2014, le bilan de l'année en cours. Ce dernier fait état du rapport de notre vérificateur externe, la firme Bédard, Guilbault Inc., pour l'année 2013, des orientations préliminaires pour le budget 2015, et du Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017. Je joins en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant des dépenses supérieures à 25 000 \$, octroyés au cours de l'exercice 2013.

Je vous présente également la rémunération des élus et leurs dépenses pour l'année 2013 ainsi que les indications préliminaires des états financiers pour l'année 2014.

Avant d'amorcer la présentation du rapport sur la situation financière, je désire remercier tous les membres de notre personnel, les conseillères et conseillers, le directeur général ainsi que la trésorière adjointe qui contribuent à la gestion des services et orientations de notre Ville. De plus, je désire remercier les personnes qui, par leur implication et leur bénévolat, contribuent à maintenir et à améliorer la qualité de vie des citoyens et à supporter les organismes permettant, qu'à Fossambault-sur-le-Lac, « *La vie soit belle* ».

2. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Le 5 novembre 2013, j'annonçais dans mon rapport sur la situation financière 2012-2013, que le budget 2014 se limiterait à l'essentiel, autant pour les travaux d'immobilisations que pour les dépenses d'opération.

L'effort collectif du personnel et les décisions du conseil ont permis de terminer l'année 2013 avec un surplus d'opération de l'ordre de 393 324 \$.

Le rapport financier 2013, vérifié et déposé le 22 avril 2014 par la firme Bédard, Guilbault Inc., comptables agréés, constitue une image réelle de la situation financière de notre Ville au 31 décembre 2013. Compte tenu du surplus de 393 324 \$ dégagé en 2013, le surplus total non affecté atteint donc 1 115 197 \$.

RAPPORT FINANCIER 2013

	<u>BUDGET 2013</u>	<u>RÉEL 2013</u>
RECETTES		
Taxes	4 548 183 \$	4 639 803 \$
Transferts	410 792 \$	486 207 \$
Autres revenus	234 900 \$	477 516 \$
Total des revenus	5 193 875 \$	5 603 526 \$
DÉPENSES		
Administration générale	1 011 057 \$	1 053 489 \$
Sécurité publique	512 236 \$	511 272 \$
Transport routier	774 738 \$	725 716 \$
Hygiène du milieu	708 290 \$	888 646 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	282 541 \$	293 321 \$
Loisirs et culture	524 588 \$	514 516 \$
Frais de financement	857 298 \$	729 026 \$
Total des dépenses d'opération	4 670 748 \$	4 715 986 \$
FINANCEMENT	562 171 \$	591 985 \$
AFFECTATIONS	39 044 \$	97 768 \$
RÉSULTAT FISCAL	\$	393 324 \$

DETTE À LONG TERME

	<u>2013</u>
Dettes à long terme consolidées	20 501 931 \$
Richesse foncière uniformisée	340 810 383 \$
Ratio d'endettement	6 %

Note : La dette à long terme consolidée ne tient pas compte des subventions gouvernementales à recevoir. La dette à long terme nette s'élève à 16 528 601 \$, soit un ratio d'endettement de 5 %.

3. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification des livres de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac a été effectuée par la firme Bédard, Guilbault Inc., comptables agréés. Ils ont procédé à la vérification du bilan ainsi que des états des activités financières, des activités d'investissements, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme, et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé au 31 décembre 2013. Le tout fut présenté à la population lors de la séance du conseil du 6 mai 2014.

De l'avis des vérificateurs, les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013 reflètent fidèlement la situation financière et les résultats des opérations de la Ville ainsi que l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

4. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 du Règlement sur le traitement des élus, voici le dépôt du traitement et des dépenses pour l'année 2013 :

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2013

Maire	▪ rémunération de base	12 742,00 \$
	▪ allocation de dépenses	6 371,04 \$
Conseillers	▪ rémunération de base d'un conseiller	5 734,75 \$
	▪ allocation de dépenses	2 867,38 \$

Le maire, lorsqu'il siège à la MRC, reçoit une rémunération de 120,66 \$ ainsi qu'une allocation de 60,32 \$ par séance.

Le conseiller délégué siégeant à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf reçoit une rémunération de 61,81 \$ ainsi qu'une allocation de 30,91 \$ par séance.

5. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2014

5.1 ÉTATS FINANCIERS 2014

Grâce à un suivi serré du personnel responsable et du conseil, nous avons su demeurer à l'intérieur du budget 2014. Dans le cadre de la démarche d'analyse des états financiers pour fins d'établissement des prévisions au 31 décembre 2014, nous avons constaté, en octobre, que nous pouvions prévoir un surplus, après affectation des dépenses, de l'ordre de $\pm 200\ 000$ \$ pour un budget de 5 539 780 \$, soit 3,6 %.

Principaux écarts entre les montants budgétés par poste et les résultats prévisionnels de 2014

Le 17 décembre 2013, le conseil municipal a adopté le budget 2014 comportant une hausse de taxes moyenne de 2,9 %. Nous nous étions engagés à réduire le pourcentage d'augmentation du compte de taxes à moins de 4 %. Ce budget 2014 ne permettait pas d'écarts mais nécessitait un suivi constant pour conserver l'équilibre budgétaire.

Les revenus

Les permis de construction et de rénovation ainsi que les droits sur les mutations immobilières ont engendré, cette année, des entrées de fonds inférieures aux prévisions. Le contexte économique du Québec se reflète même dans notre milieu par une diminution de la construction domiciliaire.

Les dépenses

Même si, dans l'ensemble, nos dépenses sont moindres que celles anticipées, certains postes budgétaires démontrent des écarts importants. Citons entre autres :

- Les frais juridiques occasionnés par la contestation de l'évaluation foncière d'une corporation;
- La réingénierie de notre parc informatique;
- L'entente incendie, plus onéreuse que prévue en raison des réajustements de 2013;
- Les honoraires professionnels reliés aux services techniques :
 - centre communautaire;
 - mise à jour des ouvrages d'assainissement des eaux demandée par le ministère;
- Les frais encourus suite au vandalisme (des poursuites seront entamées pour récupérer ces dépenses).

Par contre, les dépenses d'intérêts sur le financement d'un emprunt en 2014 (étangs aérés) ont été inférieures à celles prévues.

L'année 2014 a été marquée par :

- La finalisation des travaux aux étangs aérés et son inauguration officielle;
- Le remplacement complet des équipements de la station de pompage située à proximité du site La Plage Lac St-Joseph;
- La construction d'un parc sportif qui sera complétée au printemps 2015;
- L'installation d'un babillard à l'entrée « est » de la Ville;
- Une réorganisation de nos ressources humaines qui se poursuivra en 2015;
- Une réfection importante des rues des Voiliers, des Moussaillons et des Avirons;
- L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion.

Pour 2014, les dépenses d'immobilisations prévues étaient de l'ordre de 1 048 350 \$. Pour financer une partie de ces dépenses, soit 566 800 \$, nous avons adopté un règlement d'emprunt. Le solde des dépenses a été défrayé à même le budget de fonctionnement ou le surplus non affecté.

LES REALISATIONS EN IMMOBILISATIONS AU 16 OCTOBRE 2014 :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>TOTAL</u>
Projet de complexe communautaire	30 097 \$
Réfection - Pavage des routes	2 011 \$
Atelier de soudure et peinture	21 239 \$
Télémetrie	13 933 \$
Réhabilitation du puits P-2	24 585 \$
Trois purgeurs d'air au poste Plage Lac St-Joseph	3 726 \$
Réfection aqueduc/égout - DRAP	82 652 \$
Bouclage du réseau d'aqueduc, route de Fossambault	150 234 \$
Poste Plage Lac St-Joseph	34 379 \$
Station de pompage - Étangs aérés	79 354 \$
Parc sportif et section piste multifonctionnelle	40 744 \$
Afficheur électronique-chemin du Sommet	27 741 \$
TOTAL	510 695 \$

Note : L'écart entre les dépenses d'immobilisations prévues de 1 048 350 \$ et le montant de 510 695 \$ dépensé au 16 octobre 2014 est occasionné par le fait que des travaux sont partiellement exécutés à cette date, que deux projets sont remis à 2015, et qu'il y a économie de coûts dans certains autres projets. Toutefois, nous prévoyons qu'à la fin de l'année financière, soit au 31 décembre 2014, les sommes prévues pour les projets en cours seront dépensées. Il est possible qu'il y ait un léger écart dû à des bris majeurs non prévus et à des dépenses 2013 pour lesquelles nous avons reçu la facturation en 2014.

5.2 INDICATEURS DE GESTION 2013 ET COMPARAISON AVEC 2011 ET 2012

Indicateurs de gestion	2013	2012	2011
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	0,07 \$	0,08 \$	0,07 \$
Coût de la voirie par Km de voie	7 768 \$	5 951 \$	6 487 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par Km de voie	6 012 \$	5 200 \$	5 362 \$
Coût de distribution par Km de conduite d'eau potable	5 123 \$	5 661 \$	5 003 \$
Coût du traitement de l'eau potable par mètre cube	0,32 \$	0,26 \$	0,28 \$
Coût de distribution d'eau potable au mètre cube	0,80 \$	0,68 \$	0,72 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	0,24 \$	0,10 \$	0,11 \$
Coût des réseaux d'égout par Km de conduite	5 509 \$	4 125 \$	4 088 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées	0,24 \$	0,21 \$	0,18 \$
Coût de la collecte des déchets domestiques	74,51\$	78,21 \$	70,31 \$
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0,07 t	0,13 t	0,07 t
Taux annuel de diversion	22,57 %	38,31 %	18,85 %
Pourcentage du coût de la formation	0,94 %	1 %	0,60 %

6. ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE BUDGET 2015 ET LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

6.1 ORIENTATIONS PRELIMINAIRES

- a) Imposer aux contribuables une tarification reflétant le coût réel des services offerts à la population. La politique de tarification de certains services sera maintenue et comprendra les frais inhérents à leur gestion;
- b) Gérer de façon à limiter les dépenses aux niveaux essentiels pour limiter la hausse des taxes à son niveau le plus bas possible, à savoir moins de 4 %.

Toutefois, nous devons prévoir les disponibilités financières pour :

- Nos ressources humaines;
- La protection de l'environnement (zones humides) et la participation financière à l'aménagement des terrains écosensibles, suite à leur acquisition ;

- Le suivi des stratégies et des actions inscrites au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD);
 - La gestion des infrastructures du parc sportif;
 - Le soutien aux organismes gérés par nos bénévoles;
 - La sécurité publique;
 - L'aide aux familles en toutes saisons dans le volet « vie communautaire »;
 - Le respect des exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en regard des débordements des eaux usées;
- c) Travailler avec les autres paliers de gouvernement pour obtenir des subventions permettant de diminuer les impacts financiers des immobilisations essentielles.

6.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Le présent conseil entend poursuivre certains des travaux, prévus en 2014 dans son plan triennal, en regard de la réfection des différentes infrastructures de la Ville.

Nos priorités pour les trois prochaines années sont :

Volet infrastructures : Aqueduc et égout

- ✓ Finaliser l'installation de purgeurs d'air.

Volet infrastructures : Voirie

- ✓ Réfection de l'égout pluvial et pavage de certaines rues;
- ✓ Remplacement des lumières de rue par des lumières de type DEL;
- ✓ Resurfaçage de la rue Gingras, entre les rues des Fougères et des Dériveurs.

Volet loisirs, culture et vie communautaire

- ✓ Réfection d'une partie de la piste multifonctionnelle;
- ✓ Aménagement de modules au Parc des Roses.

Volet Immeubles et équipements municipaux

- ✓ Construction d'un complexe municipal (si subvention);
- ✓ Aménagement de terrains écosensibles.

6.3 INDICATIONS PRELIMINAIRES QUANT AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2015

Nous envisageons effectuer, en 2015, la plupart des immobilisations citées précédemment, si nous obtenons les subventions demandées. Le remplacement des lumières se poursuivra progressivement au cours des années 2015 et 2016. Toutefois, nous prioriserons les actions pour contrer les débordements des eaux usées.

CONCLUSION

Dans la confection du budget 2014, le conseil municipal a limité à l'essentiel les travaux d'immobilisations en tenant compte de la sécurité des gens, des subventions, et de l'impact sur la qualité de vie des citoyens. Il en fut de même au niveau des dépenses d'opération. Nous avons dû faire face à une augmentation des dépenses en regard de frais juridiques et techniques pour répondre adéquatement à certains dossiers (droits sur les mutations immobilières, mise à jour des ouvrages d'assainissement des eaux demandée par le ministère, parc sportif, frais encourus suite aux actes de vandalisme commis sur nos bâtisses et propriétés municipales).

Lors d'une séance spéciale du conseil le 16 décembre prochain, nous présenterons le budget pour l'année 2015. Ce dernier tiendra compte de la deuxième année du rôle d'évaluation pour les années 2014-2015-2016, de l'augmentation du taux d'inflation de 1,6 % (taux indicatif d'août 2013 à août 2014), de l'augmentation des quotes-parts de la MRC de la Jacques-Cartier, de la Communauté métropolitaine de Québec, de la Sûreté du Québec, du Service des incendies, du déneigement, etc. Toutefois, nous sommes à élaborer un budget qui se transposera dans un compte de taxes réaliste. Nous visons une augmentation moyenne inférieure à 4 %.

Merci de votre attention.

Jean Laliberté, maire

ANNEXE

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de 2 000 \$ et plus comportant des dépenses supérieures à 25 000 \$ au cours de l'exercice 2013

Bâtiments Haut-Niveau Inc.	43 463 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant	90 464 \$
Déneigement Couture et fils Enr.	45 820 \$
Excavations Lafontaine Inc.	927 962 \$
Gardium Sécurité	50 290 \$
Graphica Impression Inc.	28 445 \$
Groupe CIMA +	132 701 \$
Groupe Ultima	61 425 \$
Heenan Blaikie / B.C.F.	120 244 \$
Henri Labbé et fils Inc.	501 236 \$
Mallette, s.e.n.c.r.l.	47 732 \$
National Vacuum	25 857 \$
P.E. Pageau Inc.	69 339 \$
Polnicky Larry	29 355 \$
Pont-Rouge Asphalte et Embellissement	30 332 \$
Roche Ltée, Groupe-Conseil	99 372 \$
SSQ	56 102 \$
Ti-Guy Excavation	59 265 \$
Transport L et R Martel Inc.	73 942 \$